



LOBBYING ET COMMUNICATION D'INFLUENCE

Acquérir une méthode pour mettre en place une stratégie de communication d'influence et de lobbying efficace.

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

BEST-OF

DIST.

Ref. : 3990319

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1700 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 040435

Pour qu'un message soit entendu et pour qu'il emporte l'adhésion, il faut bien sûr de l'authenticité, une certaine forme de qualité mais aussi une confiance mutuelle entre celui qui délivre le message et celui qui le reçoit. C'est ça, le lobbying : construire de la confiance. Tisser des liens, nouer des relations de confiance pour faciliter la transmission des messages. Le lobbying est donc un mélange de relations humaines, de connaissances techniques (rhétorique, argumentation, jeu des étiquettes) et aussi de connaissance fine du cadre légal. Ce sont bien tous ces aspects qui seront abordés en détail durant cette formation qui doit vous préparer et vous entraîner à mettre en place une stratégie de communication d'influence réussie.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

27 et 28 août 2026

- 27/08/2026 09:00 --> 28/08/2026 17:30 à À distance
 - 27/08/2026 09:00 --> 27/08/2026 17:30
 - 28/08/2026 09:00 --> 28/08/2026 17:30

OBJECTIFS

Mesurer les enjeux d'une communication d'influence.
Mettre en place une stratégie de communication d'influence.
Développer une communication d'influence dans la relation.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Toute personne devant mettre en place une communication d'influence, de lobbying.

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la communication.

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en place une stratégie de communication d'influence, maîtriser rôle, cadre, règles, loi et éthique, déjouer pièges et attaques.

PROGRAMME

Pendant
Lobbying et communication d'influence

Mesurer les enjeux d'une communication d'influence



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32



- Définition et objectifs du lobbying.
- Qui influence qui ?
- Les moyens et les finalités de l'influence.
- Lobbying direct/indirect.
- Lier influence et information.
- Construire un réseau de relations, utiliser les médias.
- L'importance des réseaux comme relais d'influence.

Mettre en place une stratégie de communication d'influence

- Bâtir une stratégie d'influence.
- Construire sa démarche.
- Mettre en place une veille efficace.
- Identifier et cartographier ses parties prenantes.
- Nouer des alliances.
- Définir les rôles et les missions du lobbyiste et de son équipe.
- Déterminer ses cibles et ses argumentaires.
- Évaluer ses coûts.

Développer une communication d'influence dans la relation

- Le jeu des étiquettes : "suiveur/leader", "passé/futur", "sauveur/sans cœur".
- Rôle, cadre, règles, loi, éthique : les points non négociables.
- Les protocoles d'argumentation : forme puis fond, cadre puis contenu.
- Les techniques de rhétorique et de dialectique, le principe de légitime réponse.
- Humour, créativité, distance dans la relation.
- Anticipation des pièges et "attaques", rodage des réponses appropriées.

INTERVENANTS

Anne-Sophie BROUSSEAU

Consultante
MISSIONEO

Virginie PELLETIER
MATTEA COMMUNICATION

Bruno Denoyelle
ALIANICO CONSEIL

Georges PHAM-MINH
GPM PUBLIC AFFAIRS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Études d'exemples, mises en situation face caméra et débriefes.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une **matrice pédagogique** adaptée pour permettre **un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés**. Cette matrice prévoit une alternance de **temps de connexion en groupe** et de **séquences de déconnexion** pour des travaux de mise en pratique individuels.



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32



Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur [votre espace apprenant](#).

Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre [plateforme](#) dédiée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32